

Rapport annuel 2017

Institut de droit de la santé, Neuchâtel

Juillet 2018

Direction de l'IDS

A. Introduction

Tout au long de l'année 2017, les collaborateurs et la direction de l'IDS ont poursuivi leurs activités de recherche, d'enseignement, de publication, d'organisation de séminaires et de colloques, leurs contributions à des manifestations scientifiques, leurs activités de services à la cité et l'accomplissement de mandats.

Comme de coutume, le présent rapport annuel évoque d'abord quelques questions administratives et budgétaires (ci-dessous B), puis passe en revue les principales activités menées (ci-dessous C).

B. Aspects administratifs

1. Conseil de l'IDS

Le Conseil s'est réuni les 6 juillet et 5 décembre 2017. Il a approuvé les comptes 2016 et le rapport 2016 puis adopté le budget 2018. Il a mené des discussions stratégiques nourries qui ont permis à la direction de l'IDS de noter des éléments de réflexion intéressants et utiles quant à son avenir et à son positionnement dans le paysage universitaire suisse.

2. Direction et collaborateurs de l'IDS

La direction de l'IDS est assurée conjointement par Olivier Guillod, dans le cadre de sa chaire en droit civil (4/7) et en droit de la santé (3/7), et par Dominique Sprumont (2/3 chaire en droit de la santé) depuis que le premier a pris ses fonctions de vice-recteur en août 2016. Dès lors, il n'a plus suffisamment de temps à consacrer aux diverses activités de l'Institut. Les décharges octroyées pour ses cours en droit civil II (droit des familles) et pour le séminaire thématique sont assumées par Sabrina Burgat et Rachel Christinat, toutes deux avocates.

Les mutations suivantes sont intervenues parmi les collaboratrices et collaborateurs de l'IDS durant l'année 2017 :

- Ekaterina Kastrati, engagée par un contrat de durée déterminée pour notre formation continue, a quitté ses fonctions le 30 juin 2017, suite à la naissance de son enfant.
- Laura Amey, engagée pour une durée de 12 mois à 30% afin de coordonner un CAS FSA en droit de la famille, nous a quittés le 31 décembre 2017.
- Chloé Gay-Balmaz a débuté le 1^{er} janvier en tant qu'assistante-doctorante à 100% d'Olivier Guillod.
- Alain Müller est arrivé le 1^{er} mai pour assumer à 30% la coordination du programme doctoral CUS-TP1 « santé, médecine et société » pour lequel nous avons obtenu un financement sur trois ans.

- Amandine Müller a été engagée à 75% à partir du 1^{er} septembre au titre de collaboratrice scientifique pour remplacer Frédéric Erard qui a obtenu une bourse doc.mobilité d'un an (01.08.2017-31.07.2018) pour poursuivre, dans le cadre de sa thèse, ses recherches à Montréal auprès de l'Université McGill.
- Anaïs Rossi, dont le financement du poste par l'Université s'est achevé, et qui a durant quelques mois assuré la coordination du MAS en droit de la santé en remplacement de la titulaire du poste, est partie le 31 décembre pour donner une nouvelle orientation à sa carrière.

Au 1^{er} janvier 2018, l'IDS peut donc compter sur les personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

- NADINE BABAIANTZ, coordinatrice (MAS en droit de la santé, 60%), actuellement en congé maladie
- CÉDRIC BAUME, collaborateur scientifique (FNS, 100%)
- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique (secrétariat CLASS, 50% ; mandats, 30%)
- ALICE CONTI, collaboratrice scientifique (secrétariat CLASS, 80%)
- ANNE-SYLVIE DUPONT, professeure ordinaire en assurances sociales, qui partage son poste à 50% entre les assurances sociales, l'IDS et le Centre d'étude des relations de travail (CERT)
- FRÉDÉRIC ERARD, assistant-doctorant d'Olivier Guillod (droit de la santé, 75%), actuellement en congé scientifique
- CHLOÉ GAY-BALMAZ, assistante-doctorante (droit de la santé et droit civil, 100%)
- OLIVIER GUILLOD, professeur ordinaire en droit civil et droit de la santé, directeur de l'IDS
- DOMINIQUE MENGIEN, secrétaire (80%, dont 30% sur fonds privés)
- ALAIN MÜLLER, coordinateur (30%, école doctorale SMS)
- AMANDINE MÜLLER, collaboratrice scientifique d'Olivier Guillod (75%)
- DOMINIQUE SPRUMONT, professeur ordinaire en droit de la santé, directeur adjoint de l'IDS (75% à partir du 1^{er} août 2017, précédemment 50%)
- SONGÜL YAVAVLI, assistante-doctorante de Dominique Sprumont (droit de la santé, 100%).

Tout en étant actives à titre principal dans le Pôle de propriété intellectuelle et d'innovation, les personnes suivantes (par ordre alphabétique) collaborent avec l'IDS et sont intégrées dans certaines activités de l'IDS, notamment le séminaire doctoral international :

- CHARLOTTE BOULAY, assistante-doctorante de Daniel Kraus (droit de l'innovation, 80%)
- DANIEL KRAUS, professeur en droit de l'innovation (40%)
- RUTH ESTHER N'GORAN, assistante-doctorante d'Anne-Sylvie Dupont (assurances sociales)

Enfin, SABRINA BURGAT, collaboratrice scientifique (50%, projet FNS Familles et égalité d'O. Guillod, P. Mahon et T. Obrist), est rattachée informellement à l'IDS, à travers ses

enseignements au sein de la faculté de droit (décharge Olivier Guillod), ses enseignements dans le MAS en droit de la santé, sa participation à des mandats de l'IDS et son travail scientifique.

Il en va de même de RACHEL CHRISTINAT, collaboratrice scientifique (50%) qui décharge Olivier Guillod, en raison de sa participation au Rectorat, pour le séminaire thématique et d'autres tâches (mémoires de Master, etc.) et qui enseigne régulièrement dans le MAS en droit de la santé.

C. Activités durant l'année 2017

1. Insertion dans les réseaux universitaires

L'IDS se trouve impliqué dans de nombreux réseaux universitaires et professionnels aux niveaux suisse et international. Ce *networking* contribue beaucoup à son rayonnement dans la mesure où non seulement il permet de faire connaître ses activités et ses domaines de compétence, mais ils représentent aussi des occasions d'apprendre les dernières nouveautés et les nouveaux enjeux qui surgissent en droit de la santé. Ces réseaux transparaissent dans nos différentes activités, comme par exemple le séminaire doctoral en droit de la santé organisé avec l'Université Paris V Descartes, l'Université catholique de Louvain, l'Université de McGill et l'Université de Montréal ou le Programme doctoral « Santé, médecine et société » auquel participent des collègues des Universités de Lausanne et de Genève.

Il convient de mentionner ici le rôle croissant que le droit joue dans la santé publique, ce qui se traduit pas une implication toujours plus forte dans l'Ecole suisse de santé publique (SSPH+) créée en 2005 et sa composante romande, l'Ecole romande de santé publique (ERSP) créée en 2013. Dominique Sprumont était en 2017 vice-directeur de ces deux écoles et a servi de lien entre celles-ci et l'IDS. Il a aussi été désigné à la tête d'un groupe de travail sur le droit de la santé au sein d'ASPHER, l'Association européenne des écoles de santé publique.

2. Enseignements en droit de la santé

Les cours suivants ont été dispensés à l'Université de Neuchâtel par les enseignants rattachés à l'IDS ou collaborant avec lui durant les semestres de printemps et d'automne 2017 :

- Droit des assurances sociales, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; bachelor 3^e année) ;
- Systèmes de soins et assurance-maladie, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; master) ;
- Droit médical, par Olivier Guillod (4h/semestre ; master) ;
- Biotechnologies et environnement juridique des sciences de la vie, par Daniel Kraus (3h/semestre ; master) ;
- Droit et progrès médical, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;

- Droit pharmaceutique et des autres produits de santé, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;
- Droit de la santé publique, par Dominique Sprumont (4h/semestre ; master) ;
- Séminaire thématique « Quand le droit pénal se met au service de la santé : lutte contre la criminalité pharmaceutique » par Dominique Sprumont (master) ;
- Séminaire thématique « La responsabilité médicale », par Rachel Christinat (master)

Les cours proposés dans le master permettent à l'Université de Neuchâtel d'offrir une orientation en droit de la santé et des biotechnologies, qui reste toujours unique en Suisse. Ils attirent des étudiants venant d'autres Universités suisses ou étrangères, dans le cadre de la mobilité nationale et internationale.

Les cours universitaires suivants dans le domaine du droit de la santé ont en outre été assurés par les membres de l'IDS : à faire contrôler

- un cours de droit de la santé, à l'Université de Lausanne (HEC), par Olivier Guillod, dans le cadre de la formation continue en économie et management de la santé de l'Institut d'économie et de management de la santé (cours-bloc de 24 heures) ;
- un cours d'introduction au droit et à l'éthique à l'EPFL (3h/semestre) dans le cadre du master en sciences de la vie, par Dominique Sprumont ;
- un cours d'introduction au droit dans le Bachelor en soins infirmiers, HES santé de Fribourg, par Dominique Sprumont ;
- un module sur « *Using Law and Policy Effectively in Public Health* » dans le cadre la *Lugano Summer School In Public Health Policy, Economics and Management*, du 31 août au 2 septembre 2017, par Dominique Sprumont (avec Scott Burris, Luisa Cabal (UNAIDS) et David Clarke (OMS) ;
- six heures de cours sur les droits des patients dans le cadre du séminaire de logopédie interdisciplinaire, faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, par Nathalie Brunner ;
- un cours sur le droit des patients dans le CAS Gestion des établissements de santé de l'Université de Fribourg, par Nathalie Brunner ;
- un cours Enjeux éthiques et juridiques de l'erreur dans la formation modulaire en bioéthique de la Communauté d'intérêts de la Côte, par Nathalie Brunner.

La formation continue de l'IDS en droit de la santé s'est poursuivie en 2017, selon la même organisation modulaire (CAS/DAS/MAS) qui permet aux personnes intéressées de suivre :

- soit une formation de 15 crédits ECTS consacré à une thématique (Droits fondamentaux et santé publique ; Assurances sociales, travail et santé ; Innovation, recherche et produits thérapeutiques) et d'obtenir, après avoir passé avec succès les examens correspondants, un *Certificate of Advanced Studies* (CAS, 15 ECTS) en droit de la santé ;
- soit deux CAS de 15 crédits ECTS et d'obtenir, après avoir rédigé un mémoire de 5 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Diploma of Advanced Studies* (DAS, 35 ECTS) en droit de la santé ;
- soit l'ensemble des trois CAS thématiques offerts et d'obtenir, après avoir rédigé un mémoire de 15 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Master of Advanced Studies* (MAS, 60 ECTS) en droit de la santé.

Le CAS, intitulé « Droit pharmaceutique et des biotechnologies » (responsable scientifique : Dominique Sprumont) s'est déroulé de mars à juillet 2017. Il a été suivi par cinq participants et sept auditeurs pour un ou deux modules. Au vu du peu de public intéressé par la thématique, ce CAS est en cours de refonte et va être réorienté. D'août à décembre 2017, le CAS « Droits des patients et santé publique » (responsables scientifiques : Olivier Guillod, Dominique Sprumont et Anne-Sylvie Dupont) a réuni 10 participants. Les évaluations des cours par les participants sont toujours très positives et nous permettent d'ajuster les modules en fonction des besoins du marché du travail.

Plusieurs personnes de l'IDS (notamment Nathalie Brunner, Rachel Christinat, Sabrina Burgat, Songül Yavavli et Dominique Sprumont) ont donné des heures de cours dans le cadre de cette formation continue. Des professeurs de la Faculté de droit ont également dispensé des enseignements, en particulier Anne-Sylvie Dupont, Daniel Kraus et Jean-Philippe Dunand. Deux membres de notre Conseil, à savoir Félix Kessler et Adriano Previtali, sont également régulièrement invités à enseigner dans cette formation.

Les membres de l'IDS ont également donné tout au long de l'année d'autres cours ainsi que des conférences et des exposés sur des thématiques variées de droit de la santé dans un cadre académique, professionnel ou civil. Les principales contributions sont recensées à la fin de ce rapport.

3. Organisation de manifestations scientifiques

La 24^e journée de droit de la santé s'est tenue le 14 septembre 2017 sur le thème « Les nouveaux modèles de fourniture des soins », sous la responsabilité scientifique des collaborateurs.trice.s de l'IDS. La Journée s'est déroulée à l'Aula de la Faculté des Jeunes-Rives de l'Université, a accueilli 129 participants payants et quelques invités. Comme de coutume, la matinée a débuté avec la présentation des nouveautés en droit de la santé et s'est poursuivie par des exposés sur les formes juridiques des structures de soins : quelles implications juridiques de ces diverses formes, par Alain Pessotto, avocat ; les autorisations d'exploitation et de pratique, par Ariane Ayer, avocate ; la surveillance : le point de vue d'une autorité cantonale, par Claude-François Robert, médecin cantonal. L'après-midi, les thématiques traitées furent la responsabilité civile des soignants en cas de multiplicité d'intervenants, par Sabrina Burgat ; la pratique des soins délégués, par Julie Bucher Andary, responsable qualité des prestations ; le respect des principaux droits des patients par Mélanie Mader, dr en droit et post-doctorante ; le respect des directives anticipées par Franco Riva, directeur de l'école supérieure de soins ambulanciers. Cette manifestation a été notée très positivement et les actes ont été distribués le jour du colloque.

En collaboration avec Anne Laude, directrice de l'Institut Droit et Santé de l'Université Paris V Descartes, Olivier Guillod a lancé en 2012 à Neuchâtel un séminaire doctoral en droit comparé de la santé à l'intention de la bonne vingtaine de doctorants en droit de la santé des deux instituts partenaires. La sixième édition, ouverte aux collègues et doctorants de Lausanne, Genève, Louvain et des universités québécoises, s'est tenue à Florence du 19 au 21 mai 2017 et était organisée par Paris V. La septième édition du séminaire doctoral, organisée par l'IDS, se tiendra à Neuchâtel en mai 2018.

Par le biais du pôle « santé et société », Dominique Sprumont a déposé un projet de programme doctoral « santé, médecine et société » (SMS) qui a été accepté par

Swissuniversities en novembre 2016. Ce programme est soutenu par l'ensemble des professeurs concernés des quatre facultés de notre *Alma Mater*, qui sont eux-mêmes en interaction avec des professeurs d'autres universités. Il s'intègre en outre dans le projet S+PUP de la SSPH+. Le programme est conçu de manière à renforcer l'aptitude des étudiants à poursuivre leur recherche de manière indépendante, à leur permettre d'acquérir des connaissances et des compétences spécifiques (disciplinaires et interdisciplinaires), méthodologiques et transversales en sciences humaines et sociales (SHS) dans le domaine santé/médecine, mais aussi à les intégrer dans un réseau d'experts au niveau suisse et international en favorisant les interactions entre les doctorants et les enseignants. Le but principal est d'offrir aux étudiants un encadrement renforcé et personnalisé dans la réalisation de leur thèse sous l'angle des SHS. Chaque étudiant sera amené en particulier à réaliser un projet spécifique relevant des SHS qui s'intégrera dans la recherche doctorale et renforcera ainsi ses compétences. Un autre élément important du programme consistera en un séminaire d'une semaine par année sur un cycle de trois ans. Durant chaque séminaire annuel, 30 heures d'enseignement seront dispensées par des professeurs provenant des différentes disciplines des SHS.

Bien que l'IDS ne soit pas directement impliqué, il convient enfin de mentionner un évènement important dans le courant de l'année qui constitue un véritable signe de reconnaissance du rôle que joue le droit de la santé à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel. Il s'agit de l'attribution du Prix Nexans à Mme Mélanie Levy-Mader qui a été précédée d'une conférence publique le 7 février 2017 sur le thème « Quelle médecine, à quel prix et pour qui ? L'Etat de droit au carrefour des logiques scientifique, économique et sociale ».

4. Publications de l'Institut

La Revue suisse de droit de la santé / *Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht* (RSDS) éditée par l'IDS en collaboration avec des collègues d'autres Universités romandes et alémaniques, en particulier Thomas Gächter de Zurich, a paru sous forme de deux numéros spéciaux de la *Jusletter* hebdomadaire électronique de *Weblaw* qui compte plus de 15'000 abonnés.

Les contributions rédigées pour ces deux numéros spéciaux ainsi que quelques autres contributions sur des problématiques de droit de la santé ont été rassemblées dans le volume 18 de la Revue suisse de droit de la santé, en cours de publication.

Les actes de la 23^e Journée de droit de la santé tenue en septembre 2016 et de la 24^e tenue en septembre 2017 ont été publiés aux éditions Weblaw à Berne en 2017 :

De la lutte contre les épidémies à la promotion de la santé (23^{ème} Journée de droit de la santé), Dominique Sprumont (éd.), Weblaw, Berne 2017, 236 pages

Les nouveaux modèles de fourniture de soins, Cédric Baume, Nathalie Brunner, Sabrina Burgat et Rachel Christinat (éds.), Weblaw, Berne 2017, 282 pages

5. Publications des membres de l'IDS

Durant l'année 2017, les membres de l'IDS (par ordre alphabétique) ont rédigé les principales publications suivantes (la liste n'est pas exhaustive) dans le domaine du droit de la santé (à l'exclusion d'autres domaines comme le droit civil) :

Laura Amey

Laura Amey, Olivier Guillod et Frédéric Erard, Droit de la santé : quelques développements récents, *in* : De la lutte contre les épidémies à la promotion de la santé, 23e Journée de droit de la santé, Berne 2017, p. 7-54

Sabrina Burgat

La responsabilité civile des soignants en cas de multiplicité d'intervenants, *in* : Cédric Baume, Nathalie Brunner, Sabrina Burgat et Rachel Christinat (Eds.), Les nouveaux modèles de fourniture de soins, Berne 2017, p. 139-166

Rachel Christinat

Résistance aux antibiotiques : quelles responsabilités pour les hôpitaux ?, *in* : De la lutte contre les épidémies à la promotion de la santé (23^{ème} Journée de droit de la santé), Weblaw, Berne 2017, p. 159-183

Rachel Christinat et Olivier Guillod, Enfants nés de mères porteuses, *in* : Le droit en question, Mélanges Baddeley, Genève-Zurich-Bâle 2017, p. 125-148

Collaborateurs de l'IDS

Dernières parutions juridiques en matière de droit de la santé : références bibliographiques, Jusletter du 30 janvier 2017 et Jusletter du 28 août 2017

Anne-Sylvie Dupont

Anne-Sylvie Dupont, Enfant en situation de handicap : droit aux prestations sociales et conséquences sur l'organisation familiale, *in* : Brennpunkt Familienrecht. Festschrift für Thomas Geiser zum 65. Geburtstag, Zurich 2017, pp. 169-191

Frédéric Erard

Frédéric Erard et Olivier Guillod, Monopole ou marché pharmaceutique ? Aperçu du droit suisse, *in* : Le monopole pharmaceutique et son avenir, Bordeaux 2017, p. 129-144

Frédéric Erard, Olivier Guillod et Laura Amey, Droit de la santé : quelques développements récents, in : De la lutte contre les épidémies à la promotion de la santé, 23e Journée de droit de la santé, Berne 2017, p. 7-54

Olivier Guillod

Olivier Guillod et Rachel Christinat, Enfants nés de mères porteuses, in : Le droit en question, Mélanges Baddeley, Genève-Zurich-Bâle 2017, p. 125-148

Olivier Guillod et Frédéric Erard, Monopole ou marché pharmaceutique ? Aperçu du droit suisse, in : Le monopole pharmaceutique et son avenir, Bordeaux 2017, p. 129-144

Olivier Guillod, Laura Amey et Frédéric Erard, Droit de la santé : quelques développements récents, in : De la lutte contre les épidémies à la promotion de la santé, 23e Journée de droit de la santé, Berne 2017, p. 7-54

Olivier Guillod, Amandine Müller, Droit de la santé, in : Le droit pour le praticien 2016/2017, Neuchâtel 2017, p. 139-153

Amandine Müller

Amandine Müller et Olivier Guillod, Droit de la santé, in : Le droit pour le praticien 2016/2017, Neuchâtel 2017, p. 139-153

Dominique Sprumont

Dominique Sprumont, Stéphanie Perrenoud, Songül Yavavli, Delphine Yerly, Droit de la santé : quelques développements récents, in : Cédric Baume, Nathalie Brunner, Sabrina Burgat et Rachel Christinat (Eds.), Les nouveaux modèles de fourniture de soins, Berne 2017, p. 5-105

H. Bleiberg, G. Decoster, A. de Gramont, P. Rougier, A. Sobrero, A. Benson, B. Chibaudel, J.Y. Douillard, C. Eng, C. Fuchs, M. Fujii, R. Labianca, A.K. Larsen, E. Mitchell, H.J. Schmoll, D. Sprumont, J. Zalcberg, A need to simplify informed consent documents in cancer clinical trials: A position paper of the ARCAD Group; *Annals of Oncology* 2017 Feb 13. doi: 10.1093/annonc/mdx050

Jean-Daniel Tissot, Christine Currat and Dominique Sprumont, Proteomics of blood plasma/serum samples stored in biobanks: insights for clinical application, *Expert Review of Proteomics*, DOI: 10.1080/14789450.2017.1324301

Dominique Sprumont, Pascal Borry et Masha Shabani, Genetic Testing in Europe. An Overview of the Legal Framework, in *European Health Law*, André den Exter (ed), Antwerpen, Apeldoorn, Portland 2017, pp. 365 – 388

Dominique Sprumont, Theresa Scherer, Settimio Monteverde, Marie-Noëlle Kerspern, Les sciences sociales dans les professions de la santé, *Jusletter* 23 octobre 2017

Dominique Sprumont, Theresa Scherer, Settimio Monteverde, Marie-Noëlle Kerspern, Die Rolle der Sozialwissenschaften in den Gesundheitsberufen, in *Schweizerische Aerztezeitung* 2017;98(48):12–13

Afèignindou Gnassingbé, Atihwè Awesso, Antoine Geissbühler, Antoine Flahault et Dominique Sprumont, Expansion du marché informel de médicaments au Togo : essai d'analyse du phénomène, *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique* 3/17, pp. 259-275

Songül Yavavli

Songül Yavavli, Stéphanie Perrenoud, Dominique Sprumont, Delphine Yerly, Droit de la santé : quelques développements récents, *in* : Cédric Baume, Nathalie Brunner, Sabrina Burgat et Rachel Christinat (Eds.), *Les nouveaux modèles de fourniture de soins*, Berne 2017, p. 5-105

6. Recherches

Le projet international TRREE sur la réglementation de la recherche médicale, dirigé par Dominique Sprumont, s'étend aux pays de l'Est de l'Europe et en Chine et poursuit sa progression en Afrique. En mars 2017, TRREE a introduit un émolument CHF 50.00 pour le téléchargement du certificat pour le module GCP pour les participants des pays à revenus élevés selon la Banque mondiale. Le revenu ainsi dégagé a permis de couvrir les frais de maintenance du site mais aussi de sa mise à jour et de son développement. Ainsi, il a été possible de lancer, en avril 2017, un nouveau module en anglais et en français sur l'éthique de la recherche en santé publique. Ce module a aussi bénéficié d'un soutien de l'Ecole Suisse de Santé Publique et de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de l'Université de Lausanne.

Le projet de recherche sur le statut juridique des proches aidants en droit suisse et en droit français, déposé par Olivier Guillod en collaboration avec une équipe de chercheurs de l'Université d'Aix-Marseille (notamment prof. Dominique Viriot-Barrial et Dr iur. Anaëlle Cappellari) et financé conjointement par le FNS en Suisse et l'Agence Nationale de la Recherche en France s'est poursuivi durant toute l'année 2017 et doit se terminer en mars 2018. Cédric Baume, collaborateur scientifique, s'occupe de la partie « droit suisse ». Il a contribué à l'organisation d'un colloque international sur le sujet, tenu à Aix-en-Provence en juin 2017 dont les actes sont en cours de publication.

En 2017, plusieurs mémoires de master consacrés à des thématiques de droit de la santé ont été soutenus devant un jury présidé par Olivier Guillod, Dominique Sprumont ou Anne-Sylvie Dupont, notamment les suivants :

Sous la direction d'Olivier Guillod :

Sinaa El Atouani Menkari, Diagnostic prénatal et diagnostic préimplantatoire ;

Emilie Bourguignon, Assistance au suicide ;

Mauro Kato, Médecines complémentaires ;

Mélanie Seidler, Directives anticipées ;

Karine Rodriguez, Droits du patient détenu ;

Benoît Fracheboud, Le devoir de garde des médecins.

Sous la direction de Dominique Sprumont :

Deborah Wyss, Les enjeux du médecin du travail sous l'angle du droit des employés-patients ;

Vladislava Talanova, Les biobanques destinées à la recherche ;

Castillo Baeza Paulina, Lutte contre les épidémies : RSI (2005) et la mise en œuvre des capacités de surveillance et d'action en Suisse et au Mexique.

Sous la direction d'Anne-Sylvie Dupont :

Johanna Dubois, Le rôle de la prévention dans le système de soins suisse et sa prise en charge par l'assurance-maladie obligatoire ;

Aileen Blumenthal, Le fournisseur de soins à domicile face aux assurances sociales en Suisse.

Deux thèses de doctorat en droit de la santé ont été soutenues en 2017 :

- Leila Ghassemi : *Traditional Medicinal Knowledge : A Need for a Better Protection and Integration – An International Legal Approach* (directeur de thèse : Olivier Guillod) ;
- Valérie Wyssbrod : *L'exploitation des ressources génétiques marines entre PI et droit international public* (directeur de thèse : Daniel Kraus).

Les thèses de doctorat suivantes étaient en cours de rédaction en 2017 sur des sujets de droit de la santé, sous la direction de professeurs rattachés à l'IDS :

- Laura Amey, *La prise en charge thérapeutique en milieu carcéral, au regard du principe d'équivalence des soins* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Alain Barbezat, *Organismes génétiquement modifiés et droit pénal* (directeurs de thèse : Yvan Jeanneret et Olivier Guillod)
- Rachel Christinat, *Le procès en matière de responsabilité médicale* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Jean-François Dumoulin, *Le traitement sous contrainte* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Frédéric Erard, *Secret professionnel en médecine contemporaine* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Chloé Gay-Balmaz, *Les biobanques* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Noémie Helle, *La loi sur la procréation médicalement assistée, un combat d'arrière-garde ?* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Natacha Joset-Cavaleri, *Le devoir d'information en santé publique* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)
- Ruth Esther N'goran, *Les médecines traditionnelles et les médecines complémentaires en droit suisse, français et ivoirien* (directeurs de thèse: Anne-Sylvie Dupont et Olivier Guillod)

- Guillaume Roduit, *Le Code de Nuremberg et son influence dans la réglementation de la recherche des êtres humains* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)
- Songül Yavavli, *Le droit comme déterminant social de la santé : l'exemple de la réglementation des vaccinations. Etude de droit international et de droit comparé* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)

7. Principales conférences en droit de la santé (liste non exhaustive)

Olivier Guillod

Les obligations patrimoniales des proches aidants, Colloque international, Aix-en-Provence, 16 juin 2017

Dominique Sprumont

« La surveillance disciplinaire dans le domaine de la santé » (avec Rachel Christinat), Journée de droit administratif, Université de Genève, 7 février 2017

Les droits des patients en psychiatrie en Suisse : développements et perspectives, 3e Congrès international francophone, Psychiatrie et Violence, Lausanne, 20 avril 2017

Better Health Faster, ASPHER Deans' and Directors' Retreat, Rennes, 2 juin 2017

Droits des patients : quelles incidences sur la pratique psychiatrique ? Centre Neuchâtelois de Psychiatrie, 12 septembre 2017

Table ronde : Comment la santé personnalisée peut-elle atteindre le système de santé ? Swiss Public Health Conference 2017, La santé personnalisée du point de vue de la santé publique, Bâle, 23 novembre 2017

Anne-Sylvie Dupont

Participation à la 7ème Journée internationale des maladies rares en Suisse, organisée par ProRaris, CHUV, Lausanne, 4 mars 2017

Les aidants et le droit de la sécurité sociale, Colloque « La reconnaissance juridique des proches aidants », Universités d'Aix-Marseille et de Neuchâtel, Aix-en-Provence, 16 juin 2017

8. Mandats

Durant la période considérée, l'Institut de droit de la santé a entamé, poursuivi ou terminé plusieurs mandats que lui avaient confiés des cantons, des offices fédéraux et d'autres organismes publics, voire privés. Les plus importants sont mentionnés ci-dessous (sujet, mandant, personnes responsables à l'IDS).

- Secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine de l'action sociale et de la santé (CLASS) et de ses trois groupements (GRSP, GLAS, GRAS : santé publique, assurances

- sociales, action sociale) (Olivier Guillod et Dominique Sprumont ; Nathalie Brunner, Alice Conti, Dominique Mengisen)
- Etude de droit international et de droit comparé en matière de biobanques et de banques de données de santé (OFSP) (Vladislava Talanova et Dominique Sprumont)
 - Avis de droit portant sur la conformité de la loi sur NOMAD de 2006 avec le droit fédéral selon les termes de la Motion 16.117 du 22.02.2016 (Service de la santé publique, Neuchâtel) (Anne-Sylvie Dupont ; Nathalie Brunner)
 - Avis de droit sur l'Etude des instruments et voies juridiques utilisables pour réviser l'article 114 CP (EXIT) (Olivier Guillod ; Nathalie Brunner, Chloé Gay-Balmaz et Frédéric Erard)
 - Mandat sur la portée de l'arrêt du Tribunal fédéral 9C_730/205 du 16 septembre 2016 (ProRaris) (Anne-Sylvie Dupont ; Nathalie Brunner)

9. Autres activités des membres du corps professoral de l'IDS (sélection)

Olivier Guillod

Vice-recteur de l'Université de Neuchâtel

Président du Groupe de travail chargé de mettre en œuvre l'initiative pour deux hôpitaux neuchâtelois

Membre individuel de l'Académie suisse des sciences médicales

Membre du Conseil de fondation de la *Swiss School of Public Health* +

Membre de l'*American Society of Law, Medicine and Ethics* (ASLME)

Membre de l'Association française de droit de la santé

Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht"

Membre du comité de rédaction de la "Revue médicale suisse"

Membre du Comité international de rédaction du Journal de droit de la santé et de l'assurance maladie (Paris)

Membre du Conseil de santé (organe consultatif du Conseil d'Etat neuchâtelois)

Membre du Conseil d'administration de *Swissmedic*

Dominique Sprumont

Vice-président du Conseil d'administration du Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM)

Vice-directeur de la *Swiss School of Public Health plus*

Vice-directeur de l'Ecole romande de santé publique

Membre de la Commission fédérale pour les questions liées à l'addiction

Membre de la Commission fédérale pour la sécurité alimentaire internationale (CFSAI)

Président de la Commission d'éthique de la recherche de l'Université de Neuchâtel

Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht"

Membre du comité de rédaction de la "Revue médicale suisse"

Membre fondateur du *European Network of Research Ethics Committees* (EUREC), www.eurecnet.org

Membre fondateur et coordinateur du projet TRREE (), www.trree.org

Expert (*Ethical Review Panel*) dans le cadre du 7^e programme cadre de la Commission européenne (DG Research)

Membre fondateur de la "*European Association of Health Lawyers*"

Daniel Kraus

Fondateur du cabinet Kraus à Berne

Juge suppléant au Tribunal fédéral des brevets (élu, dès le 1er janvier 2012)

10. Varia

En 2017, l'IDS a accueilli des professeurs et des chercheurs étrangers, en provenance d'Italie et du Brésil.

Plusieurs articles de presse consacrés à des thématiques de santé et citant l'IDS ou l'un de ses membres sont parus dans Planète santé, l'Express, Le Temps, le Journal du Jura, la NZZ. Les membres de la direction de l'IDS ont également participé à quelques émissions de télévision, romande ou locale. Enfin, Dominique Sprumont a poursuivi sa participation à l'émission de radio de la RTS la première « On en parle ».

Neuchâtel, juillet 2018